



LE R.A.S.E.D 2025-2026

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Le réseau intervient dans toutes les écoles françaises de la Principauté d'Andorre.

Ce dispositif est constitué de 3 professionnels par école :

1 psychologue / 1 Maître G / 1 Maître E

École primaire de Canillo

École primaire d'Encamp

École primaire du Pas de la Case

École primaire d'Ordino

École primaire de La Massana

École élémentaire d'Andorre la Vieille

École maternelle d'Andorre la Vieille

École primaire de Santa Coloma

École primaire de Sant Julià de Lòria

École élémentaire d'Escaldes-Engordany

École maternelle d'Escaldes-Engordany

LE RÉSEAU

Le réseau est un dispositif mis en place par l'Education Nationale dont l'objectif est la **prévention et l'aide aux élèves en difficulté** en partenariat avec le Délégué, les directeurs, les conseillers pédagogiques, les parents, les équipes éducatives sociales et médicales.

SON RÔLE

- Permettre une meilleure connaissance des enfants, de leur évolution, de leurs besoins.
- Repérer et analyser les difficultés individuelles.
- Mettre en place des actions différencierées et des projets adaptés.
- Aider à l'élaboration des PPRE, PAP, PPS
- Offrir une aide spécifique et spécialisée :
 - Pédagogique (Maître E)
 - Relationnelle (Maître G)
 - Psychologique (Psychologue Ed. Nationale)

LES ACTIONS DU RÉSEAU

Le Rased peut intervenir à tout moment de la scolarité de l'enfant à l'école primaire, en accompagnement de l'action des enseignants.

Ses actions ont pour objectifs de prévenir et remédier aux difficultés persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants.

Circulaire n°2014 – 107 du 18 août 2014

Circulaire n°2017 – 079 du 28 avril 2017

L'ÉQUIPE

Maîtres G (à dominante relationnelle)

Claude DETCHEVERRY

Nathalie SERANOT

Maîtres E (à dominante pédagogique)

Cathy ALIEU

Jean-Marc ANATOLE

Carmen SINFREU

Psychologues Éducation Nationale

Jordi DRETS 392 254



Pierre BARBERAN 346 102

CONTACT



rased@educand.ad



Notre site web

LE MAÎTRE G

Maître spécialisé à dominante relationnelle

SES OBJECTIFS

- Prévenir, repérer et aider les enfants en difficultés relationnelles.
- Restaurer le désir d'apprendre.
- Donner à l'élève les moyens de :
 - pouvoir restaurer l'estime de soi
 - ajuster progressivement ses conduites émotionnelles et intellectuelles
 - être efficient dans les apprentissages.

SES MOYENS

- Un moment d'écoute privilégiée de l'enfant dans l'école.
- Une relation en petit groupe ou individuelle permettant une approche différente dans un lieu spécifique.
- La mise à distance des difficultés par des jeux et/ou du matériel psychomoteur.
- Une autorisation signée des parents est nécessaire avant d'intervenir.
- Un projet rééducatif en accord avec les enfants, les parents et les enseignants.
- La prévention en maternelle.

LE MAÎTRE E

Maître spécialisé à dominante pédagogique

SES OBJECTIFS

- Traiter les difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire.
- Repérer et prévenir la difficulté.
- Aider les enfants à se structurer et à apprendre à apprendre.
- Garantir le parcours de l'enfant à l'école. Lui permettre d'y trouver sa place, acquérir à son rythme les connaissances et compétences du socle commun.
- Améliorer les capacités des élèves à maîtriser les méthodes et les techniques de travail.

SES MOYENS

- Observation et repérage des difficultés.
- Expertise et analyse des difficultés.
- Bilans spécifiques.
- Dédramatisation et utilisation de l'erreur.
- Aide aux enseignants pour la mise en place d'une pédagogie différenciée.
- Aide aux enseignants à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAP*, des PPRE*
- Elaboration de projets d'aides spécialisées
- La coordination entre les actions des différents partenaires.

* PPRE : programme personnalisé de réussite éducative.

* PAP : plan d'accompagnement personnalisé

LE PSYCHOLOGUE

ÉDUCATION NATIONALE

SES OBJECTIFS

- Aider les élèves en difficulté personnelle.
- Faire émerger le désir d'apprendre.
- Rechercher conjointement avec les enseignants, les parents et éventuellement d'autres personnes travaillant avec l'enfant, l'ajustement des conduites et des comportements éducatifs.
- Permettre à l'enfant d'utiliser ses potentialités.
- Favoriser les échanges entre les personnes.

SES MOYENS

- Les entretiens avec les enfants, les parents et les enseignants pour :
 - accueillir et expliquer la demande
 - permettre aux partenaires d'exprimer leur perception de la difficulté, leur vécu.
 - clarifier les positions
 - dédramatiser les situations.
- Les bilans qui permettent une appréciation des possibilités et un diagnostic :
 - repérage des capacités intellectuelles de l'enfant, de ses démarches cognitives, à l'aide d'outils standardisés.
 - approche de la personnalité de l'enfant pour connaître ses capacités de mobilisation.
- Les commissions d'orientation.
- Le travail autour de la scolarisation des élèves handicapés (PPS : projet perso. de scolarisation).